

Communiqué de presse

Comment lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des familles et des enfants ?

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) appelle à une politique volontariste de lutte contre la pauvreté. Le conseil de la famille soumet des pistes dans son rapport adopté le 5 juin 2018.

Le taux de pauvreté des enfants est élevé dans notre pays : il atteint 19,8 % en 2014 et dépasse de beaucoup celui de l'ensemble de la population (14 %). Sont particulièrement concernées les familles nombreuses et les familles monoparentales. Un enfant issu d'une famille pauvre a beaucoup plus de risques de se retrouver lui aussi dans une position désqualifiée socialement lorsqu'il atteint l'âge adulte, et il importe d'enrayer la reproduction sociale de l'exclusion sociale. Aussi, le Conseil de la famille du HCFEA propose d'engager une politique dynamique et volontariste de lutte contre la pauvreté des familles et de leurs enfants.

Le rapport publié ce jour identifie les caractéristiques des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale ainsi que les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Il interroge également les politiques publiques conduites pour lutter contre la pauvreté et le risque d'exclusion sociale. A cet égard, le Conseil souhaite apporter une contribution au sujet en mettant l'accent sur six questions importantes :

- **les prestations financières**, premier outil à disposition des pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté ; le rapport examine trois scénarios alternatifs de renforcement des prestations financières ciblées en direction des familles pauvres ;
- **un accompagnement social et un accès à des services collectifs suffisants** pour aider les familles fortement précarisées à sortir de la pauvreté ; un plus fort investissement des services sociaux et de pôle emploi est nécessaire. On ne peut qu'être inquiet du recul, ces dernières années, des actions menées et des financements qui leur sont consacrés ;
- **l'accessibilité à un mode d'accueil et aux dispositifs de soutien à la parentalité** pour les familles en situation de pauvreté et/ou en parcours d'insertion ; il s'agit d'un enjeu majeur pour le retour sur le chemin de l'emploi des mères seules ainsi pour la socialisation et le développement des enfants ; là aussi, des efforts importants restent à engager ;
- **les cantines scolaires** : il n'y a rien de pire pour un enfant que de passer sa journée le ventre vide, et le fait de pouvoir bénéficier d'un repas complet et équilibré le midi est une des conditions nécessaires pour pouvoir bénéficier des apprentissages que propose l'école ; le rapport fait un ensemble de propositions en la matière ;
- **le regard que portent les institutions et les services sociaux sur les familles apparaît important pour ces dernières** ; souvent, ce regard est davantage orienté vers la recherche de la faute, de la défaillance ou du manque, que vers la compréhension et l'aide, ce qui nourrit la crainte des familles concernées, en particulier pour leurs enfants, et une méfiance vis-à-vis des institutions dans laquelle s'enracine un risque de non recours aux prestations et services sociaux ; changer ce regard est fondamental ;
- **enfin le non-recours aux prestations et aux services est encore trop important pour ces familles** : la complexité de la législation, la fermeture des guichets et la difficulté à trouver un accompagnement pour remplir des demandes, la fracture numérique, dressent un ensemble croissant d'obstacles auxquels il convient que les organismes sociaux répondent.

Le rapport et sa synthèse peuvent être téléchargés sur le site du HCFEA : www.hcfea.fr